VOLUME VI. NUMERO 42

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest", le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA. 27 JUILLET, 1911. FONDE EN 1905.

NOS COMPATRIOTES A WILLOW BUNCH

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE. — LES DISCOURS PATRIOTIQUES. — UNE BELLE LEÇON D'ENERGIE NATIONALE.

(De notre correspondant particulier.)

Le 6 juillet dernier, le village de Willow Bunch, Sask., était en liesse. La Société St-Jean-Baptiste, organisée il y a quelques semaines, célébrait sa fête patronale pour la première fois.

A dix heures, messe solennelle, chantée par le curé A. Lemieux, chaplain de la Société. Sermon de circonstance par le Rév. P. Boutin, O.M.I., curé de St-Hubert, Sask.

L'Union Chorale de Willow Bunch, sous la direction de M. S. Ducharme, exécuta la messe du Second ton. L'orgue était tenu par Mme Bellefleur.

Dans l'après-midi, courses, jeux, etc.

Le soir, à 8 heures, grand banquet offert par la Société St-Jean-Baptiste. Le menu, bien préparé, a fait les délices des gourmets. Il est étonnant qu'à 85 milles d'un chemin de fer, un pareil banquet puisse être organisé si bien, tant sous le rapport du service que sous le rapport de l'approvisionnement. Aussi, les Dames de Ste-Anne, organisatrices de ce banquet, méritent-elles les plus grands éloges.

M. le curé A. Lemieux proposa la santé du Pape en des termes heureux. Il eut des accents émus pour dire à ses ouailles de consoler le Pape, en ces temps, où l'impiété allait célébrer l'anniversaire de la prise de Rome, de consoler le Pape en montrant notre attachement pour l'Eglise de Dieu!

Le Rév. P. Boutin répondit à la santé du Pape. Il fit l'éloge du Pape de l'Eucharistie.

A la santé du Roi toute l'assistance se leva et chanta le "God Save the King."

M. Baulne, répondant à la santé du Canada, dit que dans une "réunion" où l'on voit des représentants des deux races qui se partagent le pays—if faut bien se dire que si dans la Puissance, les Anglais et les Français fraternisaient comme on le fait ici ce soir, le grand problème de notre avenir national serait considérablement simplifié. Car, il est évident que nous trouverons notre salut et celui de la patrie, dans l'union des deux races qui peuplent le Canada. Pourquoi alors si l'union peut sauver la Patrie, même la rendre belle et prospère, ne travaillerions-nous pas à cimenter davantage cette union, en favorisant d'une manière particulière la paix, l'harmonie et la bonne entente? Soyons Canadiens-français, soyons Canadiens-anglais, mais soyons aussi et surtout Canadiens, si nous voulons qu'un jour le Canada, notre jeune pays, figure avec avantage dans le conseil des nations.

M. S. Ducharme répond à la santé de la province. Dans la Confédération, dit-il, existe une province qui a donné au pays de valeureux défenseurs; au pouvoir fédéral, des politiciens éminents; à la magistrature, des érudits; au barreau, des avocats célèbres. Tout cela est bien digne d'admiration. Mais que serait devenu la province de Québec, si elle avait toujours persisté à se tenir à l'écart, refusant ainsi tout contact? Son influence en dehors de chez elle aurait été nulle et notre langue aurait reçu partout l'accueil d'une langue étrangère. Heureusement pour la langue française, des groupes Canadiens-français disséminés dans tout le Canada, travaillent avec ardeur à son salut. Durant de longues années, ses patriotes ont vécu ignorés. Par leur courage et leur énergie ils ont vu leur espoir grandir. Ce prestige acquis aux prix des plus grands sacrifices leur a permis de prendre contact avec la population anglaise. Il y a eu relations, échanges, marchés. Mille choses maintenant les lient à ceux qui les entourent et ceux-ci de leur côté sont unis d'une manière quelconque aux Canadiens-français. La province de Québec peut donc être fière de ces groupes disséminés dans tout le pays. Car c'est par eux que notre langue sera connue et appréciée, et cela tout en maintenant plus étroites et plus amicales les relations avec la majorité.

M. le docteur Godin, président de la société, proposa la santé de la St-Jean-Baptiste en ces termes: "Avoir été choisi président d'une société c'est là, à n'en pas douter, une délicate attention de la part de mes *compatriotes*, mais c'est aussi pour celui qui l'accepte une très grande responsabilité.

"Comme nous n'avons pas le droit de nous soustraire aux exigences de la communauté, de nous éloigner des hommes, mêmes de ceux qui n'ont point nos ambitions, je me suis crû obligé de payer de ma personne pour donner à mes semblables, le meilleur de mon activité.

"Le monde a ses ennuis, nul n'en doute, mais chacun de nous doit s'oublier pour le bien général, chacun de nous doit travailler à grouper les esprits sérieux, à stimuler les indifférents. Le ferions-nous si nous avions une vie inactive. Nous serions, à mon avis, moins que des êtres inutiles, nous serions des misérables et des lâches. Aux heures sombres de la vie, quel est celui d'entre nous, qui n'a pas senti le besoin de se communiquer, ou plutôt le besoin d'un ami. Un ami est nécessaire, surtout l'ami fidèle qui nous aide à franchir les obstacles, qui nous relève dans nos chûtes et qui nous inspire confiance dans la divine Providence. Je veux parler de l'ami sur lequel on peut compter dans l'adversité. Je veux parler, dis-je, de celui qui nous tend une main secourable au moment de l'épreuve. Si au lieu d'un, cent et plus se présentaient pour épouser nos chagrins, nos ennuis. Combien plus serait grand notre soulagement; combien plus serait grande notre satisfaction. C'est donc pour donner suite à cette idée des plus nobles et des plus généreuses, que nous avions le bonheur de donner naissance, il y a quelques semaines seulement, à une société qui portera désormais le nom trois fois glorieux de St-Jean-Baptiste. Il faut admettre avec moi que la création à Willow Bunch d'une société capable de souscrire généreusement à toutes les oeuvres philanthropiques, répondait absolument à une louable ambition et que le promoteur de cette heureuse idée, M. Lemieux, notre vénéré curé, mérite qu'on lui conserve le meilleur des souvenirs. Le drapeau, autour duquel nous nous grouperons et qui servira à proclamer hautement notre attachement à notre langue, à notre foi, à tout ce que nous avons de plus cher, ce fameux drapeau qui traduira si bien notre légitime orgueil vient de nous arriver, et son apparition au milieu de nous ce soir, doit nous porter à acclamer le généreux donateur, notre digne président d'honneur, M. l'abbé L. P. Gravel. Oui, Mesdames et Messieurs,acclamons avec enthousiasme ce bienfaiteur, notre véritable ami. Saluons sa présence et offrons lui une éternelle reconnaissance. Assurons-lui que son drapeau, qui sera bientôt le nôtre, trouvera en nous, des amis qui sauront, à l'occasion, le faire respecter. Remercions le vivement de son heureuse initiative et formons l'espoir que la photographie de cet homme de bien, prenne place un jour,dans notre salle des délibérations à côté de celles de St-Jean-Baptiste, et de notre dévoué fondateur, pour perpétuer sa mémoire.

L'abbé L. P. Gravel, missionnaire colonisateur, répondit à la santé de la St-Jean-Baptiste en prenant pour sujet la devise de la Société: "L'Union fait la force."

Il a insisté sur la nécessité de s'organiser. L'organisation, voilà le salut tant au point de vue religieux qu'au point de vue national. La paroisse va sauvegarder la religion parmi notre peuple, et la société St-Jean-Baptiste va sauvegarder la patrie canadienne-française. Or pour s'organiser il faut d'abord "l'union"; l'union qui fait la force.

L'orateur termine en remerciant les membres de la Société de la St-Jean-Baptiste de l'avoir choisi, entre plusieurs plus dignes que lui, comme prés. honoraire et il tâchera de mériter la confiance que l'on a mise en lui. Il est heureux de faire don à la Société St-Jean-Baptiste de Willow Bunch d'un drapeau. C'est un étendard sacré qu'il nous faudra suivre à la peine comme à l'honneur.

M. Emile Gravel, avocat à Moose Jaw, répond à la santé de la "langue française".

Dans un beau langage il a fait l'éloge de la langue française, et nous montre son histoire depuis le jour où nos ancêtres français abordèrent aux rives du St-Laurent jusqu'à nos jours. Il nous parle du *soin* jaloux avec lequel nous devons garder la langue de nos ancêtres et le moyen de la conserver, c'est l'éco'e. La loi autorise l'enseignement du français dans l'enseignement primaire de la province de la Saskatchewan: il faut user de notre droit.

Nous regrettons de ne pas pouvoir publier en entier ce discours qui a certainement fait une profonde impression sur l'auditoire. Ce fut un courageux plaidoyer qui a dû remonter le moral des plusieurs personnes.

M. l'abbé Gravel, en remettant le drapeau au Docteur Godin, fit l'éloge de ce dernier comme président de la Société de St-Jean-Baptiste de Willow Bunch et reconnait que le Docteur, ancien président des Etudiants en médecine de Laval, à Montréal, est l'homme d'organisation qu'il faut dans le district. Willow Bunch a donné l'exemple. Nous allons voir partout s'organiser des cercles de St-Jean-Baptiste; l'orateur voudrait avoir partout des hommes comme le Docteur Godin pour les diriger.

Le président lut ensuite des télégrammes de la part de MM. W. E. Knowles, député au fédéral, et de M. J. A. Sheppard, député au local, regrettant de ne pas pouvoir se rendre à la fête, vu le mauvais

(Suite à la page 6).

De nouveaux homesteads au Lac Froid

Dix-huit milles carrés de terrains seront prochainement convertis en homesteads.

Très prochainement environ 18 milles carrés de terrains, faisant partie de la réserve indienne Chipwayann, située sur la rive sud-ouest du *Lac Froid*, seront arpentés et convertis en homesteads.

Ces terrains peuvent être mis au rang des meilleurs dans toute l'étendue de la province d'Alberta, et il est dès à présent certain qu'ils seront pris rapidement par les colons désireux de s'établir dans la grande et belle région du nord de St-Paul des Métis, où se trouvent déjà beaucoup de nos compatriotes.

Nous annoncerons en temps opportun la date à laquelle ces terrains pourront être pris comme homesteads.

En échange de ces terrains le gouvernement donnera aux indiens une étendue analogue de terre sur la rive nord du lac.

LA CRISE EUROPEENNE.

Londres, 26.—La situation européenne semble devenir de plus en plus critique par suite des affaires du Maroc. L'amirauté anglaise a donné ordre à la flotte, rassemblée à l'occasion du couronnement, de demeurer en vue des côtes jusqu'à nouvel ordre.

Paris, 26.— Le gouvernement allemand a démenti officiellement la rumeur que 400,000 hommes avaient été mobilisés secrètement en vue d'une guerre possible avec la France.

LES CHARBONS D'ALBERTA.

Ottawa, 24.—Les alarmistes qui prédisent que l'approvisionnement de combustible du Canada est sur le point de s'épuiser n'obtiendront guère de succès comme prophètes d'ici à quelque temps. Telle est la conclusion d'un rapport d'inspection géologique qui vient d'être publié relativement au grand bassin houiller Big Horn de l'Alberta où l'on estime qu'il y a 6,600,000 tonnes de charbon dans une superficie d'environ 187 milles carrés. Ce bassin est situé à environ 85 milles au nord-ouest de Banff, à 140 milles au sud-ouest d'Edmonton et à 70 milles au sud des routes arpentées du Grand Tronc Pacifique et du Canadien Nord.

Mgr. O. E. Mathieu, évêque de Régina

Notice biographique sur Mgr Mathieu.

La nouvelle est officiellement confirmée de la nomination de Mgr O. E. Mathieu comme premier évêque du diocèse de Régina.

De passage à Québec, en route pour Terreneuve, S. G. Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada, lui a remis les bulles papales le nommant évêque de Régina.

Au retour du délégué, les détails de la cérémonie du sacre seront arrêtés. C'est le désir de S. G. Mgr Mathieu que cette cérémonie ait lieu en cette ville où il est né et où il a toujours vécu.

Mgr Olivier-Elzéar Mathieu est né le 24 décembre 1853, à St-Roch, Québec, du mariage de Joseph Mathieu et de Marguerite Latouche.

Mgr Mathieu fit ses études au Séminaire de Québec. Il fut successivement professeur de cinquième et assistant-procureur au Petit Séminaire. Le 2 juin 1878, Mgr Mathieu était ordonné prêtre par S. G. Mgr E. A. Taschereau, dans la Basilique de Québec, et, l'automne suivant, le nouveau prêtre, qui avait conquis, quelque temps avant son ordination sacerdotale, le degré de Docteur en Théologie, était chargé du cours de philosophie à l'Université Laval. De 1882 à 1883, Mgr Mathieu séjourna à Rome, où, après une année d'études philosophiques très approfondies, il prenait les degrés de Docteur en philosophie et de Docteur de l'Académie de St-Thomas d'Acquin.

Mgr Mathieu revenait, l'année suivante, reprendre son cours de philosophie à l'Université. On sait que depuis cette date jusqu'à nos jours, Mgr Mathieu n'a cessé d'enseigner cette science fondamentale aux élèves de l'Université Laval, avec toute l'autorité que donnent la solidité des connaissances et les brillantes qualités intellectuelles qui ont toujours distingué Mgr Mathieu comme professeur.

Mgr Mathieu fut ensuite nommé Préfet des Etudes, puis Directeur des élèves en 1888, poste qu'il occupa, pour le plus grand bonheur des élèves qu'il dirigea toujours avec tant de dévouement, pendant onze années consécutives.

Les membres du Conseil du Séminaire de Québec confiaient à Mgr Mathieu, en 1899 le poste éminent de Recteur de l'Université. Pendant neuf années consécutives, Mgr Mathieu fut à la tête de notre grande institution nationale, et apporta, dans le gouvernement de l'Université, toutes les qualités qui de l'humble professeur de cinquième, l'ont fait monter jusqu'à l'épiscopat, sans que jamais Mgr Mathieu n'ait eu d'autre ambition que celle de faire du bien aux âmes.

Le Saint-Père—Léon XIII—alors—nommait M. l'abbé Mathieu, Protonotaire apostolique "ad instar" aux fêtes du cinquantenaire de l'Université Laval, en 1902.

Le roi Edouard VII lui-même avait tenu à reconnaître les services rendus au pays par Mgr Mathieu ,en le nommant Compagnon de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, lors des fêtes du IIIe centenaire de Québec en 1908.

Fait remarquable, c'est le seul personnage ecclésiastique de tout l'univers, qui ait reçu pareil degré.

Mgr Mathieu est encore Officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur.

UN MARIAGE EN ALBERTA-SUD

Ouelletteville, 22.—Le 18 juillet avait lieu, à la mission de South Camp, le mariage de M. J. D. Marcotte, de Montréal, avec Melle L. Thibeau, de Ouellette-ville. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Simonin. Au cours de la cérémonie, les Soeurs de la Providence interprétèrent plusieurs cantiques.

La mariée était exquisement jolie en une toilette de voyage gris perle avec un délicieux chapeau "turban". Les témoins étaient, pour la mariée, son oncle, M. N. Thibeau, de St-Jean d'Iberville; pour la mariée, M. Béchard, de Saskatchewan.

Un diner très luxueux fut servi à la demeure de la mère de la mariée à Crowfoot Creek.

Musique et dance tinrent les invités jusqu'au matin. Les cadeaux furent nombreux et superbes.

Les nouveaux époux sont partis pour Montréal, où ils s'établiront définitivement. Un grand nombre d'amis leur souhaitèrent bonheur et prospérité au moment des adieux.

LES ORDONNANCES FRANÇAISES D'ALBERTA.

A la suite de l'article que nous avons récemment publié, au sujet de l'importance qu'il y a pour les colons de langue française de l'Ouest à se procurer les lois provinciales traduites en français, nous avons reçu un grand nombre de demandes que nous avons immédiatement transmises aux bureaux du gouvernement.

Nous rappelons, à tous ceux qui désireraient se procurer ces lois traduites dans notre langue, qu'on peut les obtenir gratuitement. Il suffit d'en faire la demande aux députés canadiens-français ou de nous adresser directement les lettres que nous ferons parvenir.

NOS GLOIRES NATIONALES.

Québec, 26.—Le dévoilement de la statue monumentale que la Province élève à la mémoire d'un de ses grands hommes, Honoré Mercier, aura lieu le 15 septembre. On commence aujourd'hui même la construction des fondations et de la base sur la grande pelouse du Palais législatif, du côté de la Grande-Allée. Bientôt après, on verra s'élever non loin de là, la statue de F.-X. Garneau, due à la munificence de M. Geo. Elie Amyot.

Le gouvernement attend aussi prochainement les statues de Joliet et du Père Marquette, destinées à deux des niches de façade du Parlement.

De retour de Cleveland

MM. René Lemarchand et H. Milton Martin sont de retour à Edmonton, après un long voyage aux Etats-Unis.

Nos deux concitoyens bien connus, MM. René Lemarchand et H. Milton Martin, qui étaient allés assister à la convention des "Buildings Managers", à Cleveland, Ohio, sont revenus à Edmonton, mardi dernier, après un intéressant voyage de trois semaines au cours duquel ils ont visité les principales villes des Etats-Unis de l'Est et du Canada.

Nous avons pu rencontrer M. Lemarchand à son retour, et il nous a donné de très intéressants détails sur la grande convention de Cleveland, où les congressistes, venus de tous les points des Etats-Unis, représentaient un nombre respectable de millions de dollars. MM. René Lemarchand et H. Milton Martin étaient les seuls délégués du Canada présents à la convention.

Ces messieurs ont profité de leur séjour à Cleveland pour faire connaître aux congressistes la province d'Alberta et tout particulièrement Edmonton; les détails qu'ils ont fourni, avec preuve à l'appui, sur les progrès et les ressources de notre ville, ont été une véritable révélation pour les financiers américains.

Les travaux du Congrès ont été interrompus par de charmantes excursions; le 12 au soir il y eut promenade au clair de lune sur le lac Erié; le lendemain les congressistes allèrent visiter, en automobile, le superbe domaine de Rockefeller, le roi du Pétrole; le même soir un somptueux banquet réunissait tous les délégués présents à la convention.

Nos concitoyens continuèrent ensuite leur voyage par les chûtes du Niagara, Toronto, Montréal et Ottawa.

M. René Lemarchand profita de son passage dans la capitale fédérale pour approcher Sir Wilfrid Laurier et l'hon. R. Lemieux, ministre des Postes, auxquels il soumit son projet relatif à la réduction du tarif postal à deux cents pour le transport des lettres entre la France et le Canada.

Nous avons publié, dans notre précédent numéro, une dépêche qui indique l'accueil chaleureux fait par les deux ministres canadiens à cet intéressant projet, dont la réalisation est si fort à désirer par tous ceux qui ont à coeur de voir des communications toujours plus actives s'établir entre la France et le Canada.

MM. Lemarchand et Martin sont demeurés absents pendant trois semaines; durant ce laps de temps ils ont passé seize nuits en wagon, ce qui est un record remarquable si l'on prend en considération la chaleur suffocante qui régnait dans l'est pendant leur voyage.

UN DUEL SERIEUX.

Paris, 25.—L'auteur dramatique, Henri Bernstein, qui est en train d'établir un record pour les duels, s'est rencontré aujourd'hui sur le terrain avec Léon Daudet, directeur de "l'Action Française," d'abord au pistolet, puis à l'épée.

Les deux adversaires ont été blessés, mais on ne croit pas que leurs blessures soient mortelles.

Le duel a eu lieu cet après-midi au parc des Princes. Quatre coups de pistolet ont été échangés sans résultat et les combattants ont alors pris l'épée.

Dans la première passe, Daudet a été désarmé et frappé au front.

A la seconde reprise, les deux duellistes ont été blessés au bras. Daudet semble le plus dangereusement blessé.

LES FETES DE ST-DIE.

Saint-Dié, Vosges, 24.—La ville de Saint-Dié est en fête; les trains ont amené de toutes les parties de la France de nombreux voyageurs venus pour prendre part à la commémoration du baptême de l'Amérique.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert Bacon, accompagné de M. Arthur Bailly-Blanchard, premier secrétaire à l'ambassade américaine, de M. Henry Vignaud, secrétaire honoraire, est arrivé avec M. Le Brun, ministre des colonies, et les autres membres du gouvernement.

Après une visite dans les différentes salles de l'hôtel de ville, une tablette de bronze fut dévoilée à la maison, qui s'élève sur l'emplacement decelle dans laquelle l'Amérique fut baptisée.

Au banquet donné à l'hôtel de ville par la municipalité en l'honneur de ses hôtes, M. Le Brun a porté un toast à l'ambassadeur américain. En anglais il dit que le gouvernement français était heureux de prendre part à ces fêtes, parce que c'était une occasion pour la France de retourner à l'Amérique les sympathies témoignées à la France. Le ministre voit dans les manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année, la garantie certaine de la confiance et de l'amitié qui unissent les deux nations.

L'ambassadeur des Etats-Unis a répondu que sa présence aux fêtes de Saint-Dié, comme représentant de son gouvernement, prouvait que l'Amérique n'avait pas oublié son baptême ni l'épée que la France avait jetée dans la balance pour son indépendance.

ECHOS TELEGRAPHIQUES

L'enquête Oliver et l'hon. Cross.

Ottawa, 26.—Le comité spécial, nommé pour faire une enquête sur les accusations de corruption portées contre l'hon. M. Oliver, a siégé aujourd'hui. L'hon. C. W. Cross, ex-procureur général d'Alberta ,a été cité comme témoin.

La chaleur dans l'Ouest.

Winnipeg, 25.—La chaleur est intense dans tout l'Ouest depuis 24 heures. Cette température est très favorable aux céréales et elle est nécessaire pendant deux semaines pour faciliter la maturité du grain.

En beaucoup d'endroits dans l'Ouest; la pluie et la température fraîche des semaines dernières ont fait perdre l'avance qu'avaient donné les semences précoces.

La population de Calgary.

Calgary, 26.—Les résultats du recensement démontrent que la population de Calgary est de 43,870. Ce qui signifie une augmentation de 970 pour cent au cours des dix dernières années. En 1901, en effet, Calgary avait à peine une population de 4,000 âmes.

La spéculation sur les terrains de l'Ouest.

Winnipeg, 26.—On mande ici que la construction pojetée du chemin de fer de la Baie d'Hudson donne naissance à une fièvre de spéculation sur les terrains à tous les principaux points que la ligne doit atteindre, notamment au Pas.

170 villes nouvelles dans l'Ouest.

Winnipeg, 26.—170 nouvelles villes prendront naissance dans l'Ouest canadien, d'ici à la fin de l'été, le long de nos chemins de fer en voie d'extension: 50 sur le réseau du Pacifique Canadien, 120 sur l'un et l'autre des tronçons du Grand Tronc Pacifique et du Nord Canadien.

Les élections fédérales en septembre.

Toronto, 25.—On apprend de sources semi-officielle que les élections fédérales auraient lieu le 21 septembre prochain. Les libéraux auraient reçu ordre de préparer les listes électorales.

D'Edmonton à Prince Rupert.

Edson, 26.—La construction de la voie ferrée du G. T. P. avance avec rapidité et l'on prévoit que le raccordement du tronçon venant de prince Rupert, avec la ligne transcontinentale à l'ouest d'Edmonton, n'est plus qu'une question de mois.

Les gares du G. T. P.

Winnipeg, 26.—La compagnie du Grand Tronc Ry vient de donner les contrats pour la construction de soixante gares le long de la voie ferrée entre Edmonton et Winnipeg.

La pêche à la baleine à Vancouver.

Vancouver, 26.—Les baleiniers à vapeur "St-Laurence" et "White" ont capturé 77 baleines en 2 semaines sur les côtes de l'île Vancouver.

La neige à Ottawa.

Ottawa, 26.—Pour la première fois, en juillet, nous avons eu ici, une légère chûte de neige. Le thermomètre est descendu au point de congélation, mais aucun dégât n'en a résulté pour la récolte.

Le circuit anglais d'aviation gagné par un Français.

Londres, 26.—L'aviateur français Beaumont a gagné le premier prix de $50,000 offert par le journal "Daily Mail" pour le circuit anglais d'aviation de 1010 milles. Le deuxième prix est également gagné par un aviateur français. L'Angleterre ne se classe que troisième dans l'épreuve.

LE RECENSEMENT.

Ottawa, 24.—L'hon. M. Fisher a fait, cet après-midi, une déclaration au sujet du recensement. Il a annoncé que 9,322 énumérateurs avaient été engagés pour faire ce travail commencé le 1er juin dernier et que la compilation des statistiques serait tout probablement terminée dans les premiers jours d'octobre.

Le ministre de l'Agriculture a ajouté que cette compilation se faisait d'après les méthodes les plus modernes et qu'il espérait bien que les recensements obtenus seraient les plus complets reçus jusqu'à ce jour.

M. R. L. Borden a déclaré doutter fortement que le chiffre exact de la population puisse être connu attendu que de tous côtés arrivent des plaintes à l'effet que des familles entières ont été oubliées; lui-même en a fait l'expérience. Etant absent de Halifax, son nom n'a pas été porté sur les listes.

Une nouvelle usine de salaison.

On annonce de source sûre que Pat. Burns vient d'acheter quarante acres de terrain à l'est de notre ville pour y établir une importante usine de salaison.

Une immense construction de 200 pieds de long et de six étages de haut sera construite immédiatement.



FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

10 LE SECRET DE LA LUZETTE

Et puis, vous avez besoin de changer d'air, de milieu. Donc, vous partirez pour la Bretagne le plus tôt possible. J'ai écrit déjà un mot à ma tante, pour la prévenir... Reste à savoir qui vous accompagnera là-bas. Je vais être obligé de rester quelques jours à Tulle, pour régler les affaires relatives à la succession...

—Si je l'emmenais à Paris? proposa Mme Bardier. Là, je trouverai certainement une personne sûre pour l'accompagner en Bretagne.

Gildas acquiesça, en remerciant chaleureusement la directrice de tout ce qu'elle avait déjà fait pour moi. Puis il fut décidé que nous partirions le lendemain.

En conséquence, je me mis aussitôt en devoir de faire ma malle. Philomène, qui monta un instant pour m'offrir son aide, me dit:

—Tu devrais aller voir dans les caisses de ta mère si tu ne trouves pas quelque chose qui puisse te servir. L'année dernière, je ne te voyais pas avec ça sur le dos; mais tu es déjà un peu plus demoiselle cette année, et peut-être bien que l'an prochain tu le seras tout à fait.

J'allai me planter devant ma vieille glace, un peu plus verdâtre, un peu plus affreuse encore depuis qu'une année de plus —et une année terriblement humide— avait passé sur elle.

—Je ne vois que le bout de mon nez! m'écriai-je avec impatience. Quelle vilaine glace!

—C'est bien fait pour les coquettes! Mais je peux te dire que tu n'as pas embelli, depuis l'année dernière. Seulement tu as l'air moins petite fille, avec ta robe un peu plus longue et tes cheveux coiffés comme ça.

Je me détournai vivement.

—Tu n'y connais rien de rien, Philomène! m'écriai-je d'un air triomphant. Là-bas, on m'a dit que je serais l'année prochaine très, très jolie!

—Seigneur! qui a pu te conter des menteries pareilles! Ce... ce n'est pas ton tuteur, au moins?

—Mais non, c'est une de mes compagnes, qui répétait ce que lui avait dit sa mère. Cela m'est indifférent, tu comprends, Philomène; mais je tenais à te dire que tout le monde n'est pas du même avis que toi. Quant à me regarder là dedans par coquetterie, non, tu te trompes. Je voulais voir seulement si, comme tu le disais, j'avais l'air un peu plus demoiselle... Maintenant, donne-moi la clef des caisses, je vais suivre ton conseil.

Cinq minutes plus tard, j'étais dans le grenier, où, parmi des meubles hors d'usage, étaient rangées les caisses qui renfermaient les vêtements, le linge et les bijoux de ma mère.

Parmi les premiers, je pris ce que je pensais pouvoir me servir, et je repliai soigneusement, pour les remettre dans les malles, la lingerie garnie de flots de dentelles et de rubans clairs, les jupons de soie, les robes de soirées qui me semblaient toujours dignes de vêtir Elia, la belle ondine. Puis je me donnai le plaisir d'ouvrir les écrins et de contempler une fois de plus ces joyaux éblouissants.

Le nom des pierres précieuses m'était inconnu, mais peu m'importait. Je m'amusais à les faire chatoyer, et, sans aucune idée de coquetterie, je mis un instant à mon poignet un bracelet garni d'étincelantes pierres rouges, simplement pour avoir le plaisir d'y faire jouer un rayon de soleil qui se glissait en ce moment par la fenêtre en tabatière.

Mais tandis que je refermais les écrins, une idée me vint—une idée que n'aurait pas eue la Gaïta de l'année dernière:

"Ce n'est pas très prudent de laisser cela dans cette maison isolée, où n'habiteront que deux vieillards. Je devrais peut-être les porter à mon tuteur, afin qu'il les mette en sûûreté?"

Je les emportai dans mon tablier, et allai frapper à la porte de la chambre attribuée à M. Le Guernez.

Assis dans un fauteuil près de la fenêtre ouverte, il fumait une cigarette. A mon entrée, il se leva et écouta l'explication que je lui donnai de ma visite.

—Oui, ceci ne pouvait évidemment rester ici, dit-il. J'y avais pensé, du reste, et je comptais bien les emporter pour les mettre en lieu sûr, de même que je vais faire expédier les caisses contenant les objets ayant appartenu à votre mère, que vous trouverez chez moi quand vous en aurez besoin.

—Vous saviez que tout cela existait? dis-je avec surprise.

Il sourit en répliquant:

—Mais certainement! Un inventaire a été fait après la mort de votre mère... Vous avez là pour près de 200,000 francs de bijoux, Gaïta.

J'ouvris de grands yeux.

—Deux cent mille francs! Vous vous moquez de moi, mon cousin?

Il leva légèrement les épaules, tandis que son doigt pressait le bouton d'un des écrins.

—Tenez, cette seule parure vaut 60,000 francs... Voilà des émeraudes qui ont été estimées 20,000 francs. Votre père les donna à sa femme pour le premier anniversaire de leur mariage. Elle les mit le soir de ce jour, car mes parents donnaient précisément un dîner et une soirée en leur honneur. Moi qui étais un garçonnet alors, je me tenais caché dans un coin du vestibule pour voir arriver les invités. C'est ainsi que je pus admirer ces émeraudes, qui faisaient vraiment un effet superbe dans les cheveux de Mme Valprez.

—Vous avez connu ma mère?.. Elle était très jolie, n'est-ce pas?

—Très jolie, en effet! répondit-il laconiquement.

—Et... elle a été malheureuse?

—Ils ont été malheureux tous deux! dit-il du même ton bref.

—Oh! non, non! C'est lui qui l'a fait souffrir! protestai-je avec indignation. Il l'empêchait de sortir, il l'a privait de distractions, il la tourmentait tellement qu'elle a dû venir se réfugier ici, où elle est morte de chagrin.

—Qui vous a raconté les choses ainsi, Gaïta?

—C'est Philomène.

—Eh bien! volontairement ou non, Philomène vous a trompée. Votre mère n'est pas morte de chagrin, elle a été tuée par l'existence mondaine qu'elle a voulu mener jusqu'au bout de ses forces, malgré les conseils des médecins et les adjurations de son mari. Je le sais par ma mère, je l'ai entendu dire par d'autres personnes qui l'ont beaucoup connue. S'il y eut des scènes entre eux, ce fut uniquement à ce propos, car mon cousin Alain aimait beaucoup sa femme, et celle-ci, si elle avait voulu se plier à une existence plus familiale, aurait pu retenir près d'elle un homme qui, sous des dehors un peu légers et sceptiques, n'aspirait qu'à la paix du foyer et aux distractions intellectuelles.

Il parlait d'une voix lente, et son regard, se détournant de moi, devenait très grave, très lointain, comme s'il évoquait quelque vision—vision triste, car un pli amer, presque douloureux, soulevait sa lèvre.

Pendant quelques instants, je demeurai sans parole. Cette version était tout le contraire de celle de Philomène. Laquelle devais-je croire?

Gildas ramena tout à coup son regard sur moi.

—Je regrette d'avoir dû changer votre opinion sur ce sujet; mais il me semble que la justice exigeait cette rectification. Je dois ajouter que votre père m'a assuré, avant de mourir, du pardon entier accordé à sa femme pour des torts dont il se reconnaissait en partie responsable, car c'est lui-même qui, au début de leur union, l'encourageait à se rendre à toutes les réunions mondaines, fier qu'il était de la voir élégante et admirée. Plus tard, il manqua peut-être de patience... Enfin, Gaïta, de tout ceci, retenez seulement cette conclusion: votre père ne mérite pas l'accusation que vous avez portée contre lui, tout à l'heure.

Je demeurai un moment silencieuse, les yeux vaguement fixés sur les émeraudes qui scintillaient dans leur écrin. Mais je murmurai tout à coup:

—Vous prenez parti pour mon père, naturellement, puisque vous êtes un homme aussi!

—Ah! vous croyez que je parle par esprit de corporation? Vous vous figurez que les femmes sont toujours de pauvres victimes, et les hommes, d'odieux tyrans?

Saisie par l'âpre ironie de son accent, je relevai la tête. Les yeux verts étaient devenus sombres comme la Luzette sous un ciel d'orage, un sourire sardonique entr'ouvrait les lèvres qu'ombrageait une moustache blonde.

Brusquement, le doigt de Gildas pressa sur le bouton de tous les écrins. Sous le soleil qui entrait par la fenêtre ouverte, les gemmes étincelèrent...

—Tenez, c'est avec cela qu'on achète leur âme... oui, avec ces cailloux plus ou moins brillants! Pour les posséder, elles ne craignent pas de ruiner mari et enfants. Coûte que coûte, il faut éblouir, il faut éclipser les autres. qu'importe que le mari soit délaissé, l'intérieur sans direction, les enfants élevés comme ils peuvent! Madame a sa rivière de diamants ou son collier de perles, qui ont coûté une fortune; il faut bien, n'est-ce pas, qu'elle les montre, accompagnés d'une robe du grand couturier? Monsieur est là pour payer, on ne lui demande que cela. Après ça, il est libre d'arranger sa vie comme il l'entend. Chacun pour soi!... J'en connais, de ces existences-là!

Il parlait d'un ton un peu bas, sans violence; mais sa voix se faisait amère, elle frémissait de méprisante ironie, et, dans les prunelles vertes, une lueur de sarcasme douloureux s'alluma pendant un cours instant.

Mais il rencontra mon regard étonné, et ses lèvres s'entr'ouvrirent dans un sourire contraint.

—Toutes ne sont pas ainsi, Gaïta, je le sais... et j'espère que ma pupille se rangera dans la catégorie des femmes sérieuses, soucieuses avant tout de leurs devoirs.

—Ce ne sera t[illegible]jours pas pour cela que je m'en écarte! dis-je en désignant les bijoux.

Une expression indéfinissable, où il entrait, je crois, beaucoup d'ironie, passa dans le regard de Gildas.

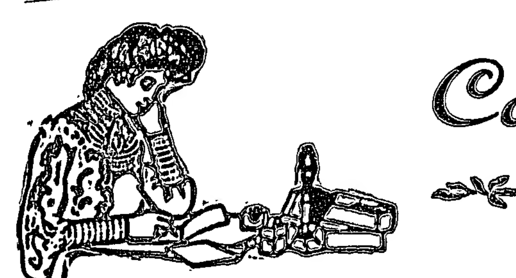
—Qui sait? Vous n'êtes encore qu'une enfant; mais dans un an ou deux, vous penserez peut-être autrement!

Je secouai énergiquement la tête:

—Non, non! Vous verrez!

—Je ne demande pas mieux, je vous assure! Nous avons tant besoin de femmes réellement chrétiennes, pour aider au salut de notre pauvre France!

(A suivre).



Coin Feminin

LA DERNIERE ROSE.

NOUVELLE.

—Vous viendrez, ce soir?

Rose encore toute étourdie de grand air, de soleil, d'attentions câlines dont il l'avait enveloppée durant l'excursion, Rose avait répondu oui, sans songer à la petite trahison que ce oui constituait envers "l'autre", et elle venait.

A vrai dire, en passant devant la façade illuminée du Club-house, elle eut une hésitation. L'accord mélodieux des violons, le parfum des fleurs surchauffées et des chevelures luxueuses, l'enlacement des couples furent autant d'appels qui mirent en péril la parole donnée. La tentation de l'allée tiède et demi-obscure l'emporta et la silhouette fragile dessina un furtif feston le long des buis capricieux.

La terrasse était baignée dans la lumière laiteuse qui tombait du ciel étoilé et montait du fleuve endormi; la poésie du soir éparse dans les jardins harmonieux imprégnait toute chose d'un charme attendri qui fit soudain se serrer le coeur de Rose. Des rires atténués montèrent jusqu'à elle, elle s'écarta brusquement, ne comprenant plus que la veille le sillage de gaieté des promeneurs attardés l'entraînait près d'un autre, à la suite des rires discrets et des mots joyeux.

C'était cela le flirt? Le jeu décevant pour laquel elle avait oublié pendant une semaine le grand amour, générateur de courage et d'énergie, qui là-bas, très loin, s'obstinait à vaincre la destinée? C'était cette promenade lassée, ces mots semi menteurs qui dessèchent les sentiments et emportent la belle Sincérité, ce rire qui n'est pas l'écho de la Foi radieuse et confiante?

Oh! pouvoir purifier ses oreilles des compliments ensorcelleurs, ne plus garder le souvenir des pressions de main troublantes, redevenir Rose, vous savez "la petite Rose originale et indifférente qui s'est fiancée à cet être bizarre parti au loin pour conquérir la fortune"! Et surtout, oh! surtout! faire fondre ce remord qui, depuis cinq minutes l'étreint comme si elle allait en mourir.

Le pas incertain, elle gagna l'extrémité de la terrasse. Elle était tout près de l'eau dont la limpidité sous le frissonnement de la clarté lunaire lui fit du bien. La coupole du ciel—un ciel canadien très clair, très haut—s'abaissait dans un étroit horizon, détachant de l'univers cette infime portion du monde. Alors, pouvant se croire loin des vulgarités, elle laissa venir à ses lèvres les phrases de "sa" lettre, vieille déjà d'une semaine:

"Chère, vous m'avez écrit:

"Je ne saurais être jalouse des roses de votre prairie, puisqu'aussi bien leur vue fait chanter en votre esprit le nom de votre petite amie..."

Vous m'avez dit cela et cependant je les ai sacrifiées toutes! Le soc diamanté de la charrue a retourné les roses si pâles, couleur de chair jeune, celles qu'une goutte vermeille ensanglante, toutes les roses que le vent effeuille à peine écloses...Aussi loin que ma vue porte, mon domaine s'étend couleur de terre brune... Pour vous mériter ma Rose unique et jolie, mon âme de poète s'est faite de roc en enfouissant de la Beauté...

"Mais j'ai recueilli pieusement les cinq pétales de la dernière rose. Je vous les envoie. Enfermez-les dans votre médaillon. Gardez-les en talisman... La dernière rose me gardera ma Rose à moi... Cette pensée est si profondément ancrée en mon esprit que les folles terreurs de jadis se sont enfuies pour jamais..."

Alors Rose, seulement, comprit la répulsion qui lui venait à l'idée de donner une parcelle même infime de son coeur à l'autre... La confiance tranquille de l'amie balaya le souvenir troublant qui demeurerait de sa promenade, et ce fut bien "la petite Rose originale et indifférente" qui mit un baiser sur les pétales, parfumés encore, de la dernière églantine de la prairie.

MAGALI.

LE LAC

CROQUIS DU SOIR.

A M. Jean Tenaille.

Errer au bord du lac, tel un pâtre idyllique,
Errer au bord du lac, et, pour rêver, s'asseoir...

Sentir l'âme des eaux fixer sur son miroir
Profond, l'expression d'un moi mélancolique...

S'imprégner lentement des choses, pour mieux voir...
Déjà les roseaux verts se sont drapés de noir,

Et les barges, au cri plaintif et métallique
De leur vol obstiné rayent l'azur du soir.

L'eau se pâme sous la brise aux fluides caresses...
Toutes voiles au vent, des flottilles se pressent,

Avocètes, canards, cancanent sur les flots
Et la mouette plonge, ou trop tard, ou trop tôt.

Un souvenir d'antan traîne en l'onde, où fermente
Le noble nonchaloir d'un décor de Watteau;

Somnolent, envahi de rouille, un vieux bateau
Dit au merle ironique une histoire endormante.

Des dames au balcon, de gais enfants qui jouent,
Un galop de chevaux, un paon qui fait la roue,

Un soleil glorieux baignant ses rayons d'or
Dans le sang des couchants dont l'horizon ruisselle,

Et bientôt, enfermant la Nuit dans sa prunelle,
Silencieux, languide et lourd, le Lac s'endort...

... ...

Reutrons! L'ombre frissonne... Au loin l'appel des trompes
Chancelle...
Près de nous, les yeux ouverts encore,
Seule ardeur survivante en ces rivages morts,

S'agite un gros héron-butor, qui pompe, pompe...

GEORGES RYVAL.

16 Miles Lake, 8 juillet, 1911.

Billet du jeudi

LE PURITANISME.

La Lord's Day Alliance a, dans sa carrière, accompli bien des choses extraordinaires. Elle a inventé des façons ingénieuses de gêner les mortels et de rendre la vie désagréable. C'est ainsi que, dans plusieurs provinces, elle a réussi à faire du dimanche un jour d'intolérable ennui, alors qu'il devrait être un jour de joie saine et franche.

Grâce à la Lord's Day Alliance, les habitants de certaines villes n'ont plus la liberté de fumer le dimanche, ni de connaître les nouvelles, ni d'écrire une lettre, ni même de boire un soda à la glace s'il fait chaud, puisqu'il ne leur est pas permis d'acheter ce jour-là cigares, journaux, timbres-postes, bonbons ou rafraîchissements. Il semble qu'après cela, les membres de cette austère société auraient dû être satisfaits de leur oeuvre. Mais non, ils viennent de tenter mieux, à Ottawa. La chose peut paraître invraisemblable, mais elle est vraie: ces messieurs se sont avisés de défendre jusqu'à la distribution du lait, le dimanche.

Il est difficile, n'est-ce pas, de pousser plus loin le fanatisme d'une idée. Nous sommes à une époque de l'année où la mortalité infantile est excessive. Partout l'on s'efforce par tous les moyens d'arracher les pauvres petits à la mort, et principalement en leur fournissant un lait pur et frais. La ville d'Ottawa n'a pas hésité à faire des dépenses considérables dans ce but. Elle a fondé des laboratoires spéciaux où le lait est préparé pour les enfants, suivant leur âge, et pour une durée de 24 heures. Enfin, elle accorde un subside à une compagnie qui doit faire la livraison de ce lait, tous les jours, y compris le dimanche, du 15 juin au 15 septembre.

Mais tout cela n'est rien pour la Lord's Day Alliance. Elle ne voit qu'une chose, c'est que la loi fédérale sur l'observation du dimanche interdit la distribution du lait aussi bien que le reste, et elle met la municipalité en demeure de faire observer la loi. Que les petits soient privés du lait dont ils ont besoin peut-être pour ne pas mourir, cela ne la regarde pas. Périssent les enfants plutôt qu'un principe! Voilà à quel excès de sécheresse peut être amené le coeur d'un puritain. L'infanticide en masse ne lui fait même pas peur.

Quand donc une loi inspirée de l'intérêt général viendra-t-elle mettre un terme à un tel abus?

Causerie de la semaine

UNE PAGE D'HISTOIRE DU NORD-OUEST.— ORIGINE DU NOM DONNE A LA PROVINCE DU MANITOBA.

Le 24 septembre 1738, La Vérendrye se trouvait à la fourche des "Assiniboiles", (Winnipeg). Comme l'eau était basse—il n'avait pas plu de l'été—il laissa monter ses six canots avec une partie de ses hommes et résolut d'aller par terre, à travers la prairie, avec le reste de sa suite. C'est ainsi que le découvreur atteignit l'endroit où il devait ériger son fort principal, son pied-à-terre dans l'Ouest, le fort "La Reine", aujourd'hui la cité du "Portage-la-Prairie". Voici d'ailleurs ce qu'il dit lui-même dans son journal:

"Le 2 octobre au soir, les Sauvages m'avertissent que je ne pourrais monter plus loin, que la rivière était trop basse, que mes canots ne pourraient passer le bois que pour la portée de tout le monde, estant au portage qui va au "Lac des prairies," car c'est le chemin des "Assiniboiles" pour aller aux Anglais."

A un autre endroit de son journal, le découvreur écrit: "J'ai appris par un Sauvage qu'une grande bande d'"Assiniboiles" s'étaient rangés dans le "Lac des Prairies," qui travaillaient à faire des canots pour aller aux Anglais."

.Les "Assiniboiles" constituaient l'avant-garde nord de la puissante confédération siouse. Ce n'est qu'entre les années 1690 et 1700 qu'ils se séparèrent définitivement de la nation-mère, pour s'allier aux "Cris" leurs voisins, parce que ces derniers recevaient des fusils et de la poudre des Anglais de la Baie d'Hudson et menaçaient de les exterminer. J'ai déjà eu occasion de raconter dans la "Légende de la prairie du Cheval Blanc" l'incident tragique qui fit rompre le fil déjà tenu qui les retenait au gros de la nation siouse.

De ce qui précède, on peut conclure que les Assiniboines habitaient le "Lac Manitoba" et qu'au fort "La Reine", La Vérendrye se trouvait en plein pays assiniboine. Est-il étonnant qu'il ait adopté le nom donné par cette tribu au "Lac Manitoba" qui n'était qu'à neuf milles au nord de son fort? Une coulée, qui existe encore, permettait à ses canots de se rendre, à la crue des eaux du printemps, de son fort à ce lac, par un portage de 4 à 5 milles tout au plus. Or en assiniboine, ou en sioux, "minne" signifie "eau" et "toba, prairie". La Vérendrye ne fit donc que traduire en français le nom donné par les Sauvages à ce lac. Après la conquête, le nom français disparut et le nom originaire "minne-toba", avec une légère variante, a non seulement survécu, mais s'est imposé à la première province créée à l'ouest des grands lacs.

Les Sioux et les Assiniboines ont été remplacés au "Lac des Prairies" par les Sauteux. A peine trouve-t-on quelques familles siouses fixées sur une réserve au sud du "Portage-la-Prairie." C'est ce qui explique pourquoi certains écrivains, constatant la présence de Sauteux sur les rives du "Lac Manitoba", ont recherché dans cette langue l'origine du nom de la province. Ils ont fait fausse route.

En sauteux, "manito" signifie divin, surnaturel, et "Wapan, détroit. "Manitoba" viendrait donc, d'après les auteurs, de "manitowapan", et signifierait détroit divin? Dans la partie nord du "Lac Manitoba," le lac se rétrécit en effet et forme un détroit. Ce retrécissement n'offre rien de merveilleux à l'oeil ni à l'imagination, et la tradition des Sauteux n'associe ce détroit à aucun événement surnaturel qui pourrait justifier l'hypothèse des tenants de cette opinion. On admettra d'ailleurs que "manitowapan" est plus éloigné du nom de la province que son nom sioux "minnétoba".

La Vérendrye ne cessa de témoigner envers les premiers habitants des contrées qu'il traversait, des sentiments de respect et de sympathie. Il s'efforça de perpétuer les noms primitifs donnés aux lacs et rivières de l'Ouest par les aborigènes. C'est ainsi qu'il conserva au lac "La Pluie" son nom original de "Tekamaniouen" à la rivière "Winnipeg," le nom qu'elle porte encore, de "Ouinipigon" ou lac "Winnipeg".

Il appela le lac des "Bois" du nom de "Christineaux," pour récompenser cette tribu de son attachement aux Français. Il se réserva toutefois de baptiser à la française les postes qu'il fondait sur sa route.

Son neveu, Dufrost de la Jemmeraye, donna le nom de son oncle le découvreur au fort "Saint-Pierre". La Vérendrye donna à ses forts les noms de "Saint-Charles" en l'honneur du gouverneur M. de Beauharnois et de son missionnaire le Père Mesayer, s.j.; "Maurepas" pour honorer le ministre des Colonies en France; "La Reine" et "Bourbon" par respect pour la famille royale de France; et enfin, "Du Pas", par esprit de galanterie et d'affection pour la famille de son épouse, fille du Seigneur du Pas.

De tous ces noms qui rappellent tant de précieux souvenirs, deux seulement ont pu survivre aux ravages du temps: le petit fort d'occasion établi sur la belle rive sud de l'Assiniboine qui n'était qu'un fort secondaire, et "Le Pas," résidence de Mgr Charlebois, premier vicaire apostolique de Keewatin.

Le "Fort-Rouge" constitue le quartier sud de la cité de Winnipeg et a grande chance de passer ainsi à la postérité.

Lorsque les délégués du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge présentèrent à Ottawa la liste des droits dont ils réclamaient la garantie, avant de faire partie de la Confédération, ils demandèrent que le nom d'"Assiniboia" fut donné à la nouvelle province. Rendus à Ottawa les délégués reçurent instruction du gouvernement de Riel d'insister pour que la nouvelle province fut nommée "Manitoba" au lieu d'"Assiniboia", tel que suggéré en premier lieu.

Le gouvernement fédéral se rendit à cette demande et c'est ainsi que la province du Manitoba doit au gouvernement provisoire de 1871 le nom qu'elle porte.

L. A. Prud'homme.

Correspondance

LA QUESTION DES ROUTES.

Woodbend, 25 juillet.

M. le Rédacteur,

Connaissant l'intérêt que porte votre journal à la classe agricole j'espère que vous voudrez bien insérer cette petite communication relative à l'amélioration des chemins dans la région de Woodbend (localité située à une quinzaine de milles de la capitale.)

Il y a près d'un an, un de nos fermiers, M. E. Beaudette, était allé trouver le député du comté, M. J. A. McPherson, pour lui exposer quelques réclamations justes et raisonnables au sujet des chemins, particulièrement en ce qui concerne l'ouverture du mille de chemin allant de l'école vers l'ouest. Notre député promit formellement de nous procurer l'argent nécessaire à l'ouverture d'un demi-mille si nous nous chargions nous-mêmes d'ouvrir l'autre demi-mille. Or notre tâche est accomplie depuis de longs mois déjà et nous attendons toujours que M. McPherson tienne sa promesse.

Nos chemins sont dans un état déplorable à l'heure actuelle, et il est impossible que dans une question aussi importante un député néglige complètement de tenir ses engagements.

Dans l'espérance que ces lignes tomberont sous les yeux de M. McPherson, et lui rafraîchiront la mémoire, je vous prie de me croire votre dévoué,

Un de vos lecteurs de Woodbend.

LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE.

Winnipeg, 24.—Les provinces de l'Ouest organisent actuellement, par l'intermédiaire de leurs agents de colonisation, des excursions de moissonneurs qui auront lieu prochainement. Ces excursions sont organisées dans le but de fournir aux fermiers la main-d'oeuvre qui leur sera nécessaire au moment des récoltes.

Beaucoup de nos compatriotes feront partie de ces excursions; il semble à propos que les fermiers canadiens-français s'organisent de façon à accueillir de préférence, chez eux, les moissonneurs appartenant à notre nationalité.

Le meilleur moyen pour parvenir à ce but serait que les fermiers désirant une main-d'oeuvre supplémentaire, fasse parvenir leurs nom et adresse aux journaux français de l'Ouest qui pourraient à leur tour les publier dans le but de rendre service aux nouveaux venus, ne sachant où s'adresser à leur arrivée dans l'Ouest.

Selon toutes probabilités je reviendrai moi-même avec un bon contingent d'ouvriers agricoles canadiens-français; mis au courant, par nos journaux, des adresses des fermiers désireux d'avoir de l'aide, je pourrais diriger directement nos compatriotes vers les diverses localités.

Je compte fermement sur la bonne volonté des fermiers et des directeurs de nos journaux français pour mener à bien ce projet conçu en vue de rendre service à nos compatriotes.

Votre dévoué,

A. Cléroux.

Agent de colonisation pour la Saskatchewan.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1676.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents t de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.

EDMONTON, ALTA. JEUDI, 27 JUILLET, 1911.

Le premier évêque de Régina

La nouvelle, relative à la nomination de Mgr Mathieu au siège épiscopal de Régina, que le "Courrer de l'Ouest" publiait la semaine dernière, est officiellement confirmée.

Les catholiques de langue française de l'Ouest peuvent donc, dès à présent, s'applaudir de cette nomination dans laquelle ils trouveront, au double point de vue religieux et national, un réconfort puissant et une espérance renouvelée.

Lorsqu'il parut nécessaire, dans l'intérêt de l'église catholique du Nord-Ouest, que l'on fondât un évêché à Régina, un mouvement se décida nettement, parmi les catholiques de langue anglaise et allemande, en faveur de la nomination d'un prélat d'origine allemande. Un nom fut même prononcé dont le titulaire parut à un certain moment avoir des chances sérieuses de devenir le premier évêque de Régina.

Le "Courrier de l'Ouest" fut alors le seul journal français de l'Ouest qui entreprit de prouver, avec chiffres à l'appui, que, la grande majorité des catholiques du futur diocèse étant de langue française, on ne pouvait sans injustice criante méconnaître leur droit à avoir un évêque de leur nationalité.

Par bonheur, il ne fut point nécessaire de mener une lutte trop longue, la flagrance des faits s'imposant pour obtenir du Saint-Siège que l'un des voeux les plus chers des Canadiens-français de l'Ouest fut exaucé.

La nouvelle de la nomination de Mgr Mathieu au siège épiscopal de Régina n'en a pas moins été une surprise des plus heureuses, car l'exemple des difficultés traversées par nos compatriotes d'Ontario et du Maine n'était pas sans nous inspirer quelque inquiétude. Nous nous souvenions de la théorie professée par Mgr Bourne au Congrès Eucharistique, théorie tendant à démontrer que pour l'avenir de la religion catholique au Canada il importait que celle-ci fut anglifiée sans retard; et nous redoutions à juste titre que cette théorie singulière n'eut trouvé des défenseurs à Rome.

Fort heureusement ces craintes ont été vaines, et le choix d'un prélat canadien-français est venu les bannir sans retour possible.

La nomination de Mgr Mathieu est de nature à nous réjouir à un double point de vue. Elle est tout d'abord une affirmation catégorique que le Saint-Siège ne partage pas l'opinion déconcertante de Mgr Bourne au sujet de l'avenir de la religion catholique au Canada par son anglification; elle est ensuite un hommage précieux,—par le choix d'un ecclésiastique de vieille province de Québec,—au dévouement dont a toujours fait preuve le clergé canadien-français pour l'évangélisation des immenses territoires de l'Ouest où il fut le premier à venir planter la croix.

Avec leurs six évêques de langue française, NN. SS. Langevin, Pascal, Mathieu, Charlebois, Legal et Grouard, les Canadiens-français de l'Ouest peuvent désormais envisager avec confiance l'avenir, sans crainte de voir se reproduire ici les événements pénibles d'Ontario et de Nouvelle-Angleterre.

C'est du plus profond du coeur que les catholiques de langue française de l'Ouest présentent à Mgr Mathieu l'hommage de leur attachement fidèle et respectueux.

La réouverture de la session fédérale

Ajournée le 19 mai dernier, pour permettre à Sir Wilfrid Laurier d'aller prendre part à la Conférence Impériale, la session fédérale a été réouverte le 18 juillet.

C'est naturellement le traité de réciprocité avec la république voisine qui va constituer la pièce de résistance de cette deuxième partie de la session actuelle.

Après l'adoption de ce traité par le Congrès, on peut dès à présent augurer que les événements vont se précipiter pour faire aboutir de côté ou d'autre la situation de l'heure présente.

Le bill pourvoyant à la ratification du traité élaboré par MM. Fielding et Patterson, en collaboration avec le président Taft, a fait l'objet de l'un des plus longs débats qui aient eu encore lieu à notre Chambre des Communes. L'agitation, que ce traité a créé par les articles de journaux, les discussions et les discours dont il a fait le sujet, a été énorme dans tout le pays.

Dès à présent la situation est nettement définie et le parlement doit être sans retard appelé à prendre le vote sur la question.

Jusqu'à l'adoption, par le Congrès américain, du traité, les conservateurs ont pu mettre à exécution une tactique d'obstruction dans l'espérance que, le bill venant à être rejeté par les représentants des Etats-Unis, le gouvernement canadien abandonnerait purement et simplement son projet. Depuis samedi les adversaires de la réciprocité ont dû renoncer à toute espérance en cet échappatoire.

Les dépêches de Washington nous ont en effet informés que le projet de M. Taft avait obtenu la victoire au Congrès et qu'il ne restait plus qu'au Canada à se prononcer pour que le nouveau traité prenne effet dans les relations commerciales des deux pays.

Ceci posé, voici en quels termes un de nos confrères définit la situation actuelle:

"Après le vote du Congrès, le gouvernement, d'une part, pourra moins que jamais céder, parce qu'il sera encore plus étroitement engagé d'honneur vis-à-vis de ses co-contractants américains. D'autre part, l'opposition ne peut pas davantage reculer, sans nuire à son prestige. Qui sait, en effet, si l'opposition n'a pas été prise ici dans son propre piège? Peut-être n'a-t-elle jamais pensé que le gouvernement se résoudrait à l'élection à laquelle elle faisait mine de l'acculer, par ses menaces d'une obstruction indéfinie. Aujourd'hui qu'elle a dépassée son but et que l'appel au peuple paraît inévitable, elle peut se repentir de sa tactique imprudente, mais il faut qu'elle boive le vin qu'elle a tiré. Revenir en arrière serait un trop dangereux aveu de faiblesse.

"L'opposition luttera donc jusqu'au bout, par la force même des choses. Mais au lieu d'amener, par son obstruction, la reculade du gouvernement, qui était ce qu'elle cherchait, elle n'occasionnera que la dissolution du Parlement, qui est ce qu'elle ne désirait pas."

Etant donnés les règlements en vigueur à la Chambre, le gouvernement se trouve complètement désarmé en face de l'obstruction systématique d'un parti: celle-ci peut durer aussi longtemps qu'il plaira aux membres de l'Opposition. Il est bien évident que la même tactique se reproduirait au cas de la présentation par le ministère d'un bill instituant une règle de clôture.

En présence d'un tel état de choses le gouvernement n'aura plus qu'un parti à prendre: l'appel au peuple.

Si cet appel se produit avant l'adoption du bill de redistribution des sièges électoraux,—qui doit valoir à l'Ouest un certain nombre de députés supplémentaires—, nous sommes persuadés que le bon sens populaire saura faire la juste part des responsabilités.

A propos du recensement

Le Gouvernement entend réparer les erreurs qui ont pu être commises.

Le commissaire général du recensement, à Ottawa nous prie d'insérer la communication suivante:

Les journaux ont signalé des omissions de la part des agents du recensement, particulièrement dans les grandes villes du Canada. Que quelques personnes, et même quelques familles aient, dans certains cas, échappé aux recenseurs, cela est possible, bien que le bureau ait enjoint à ses agents l'exactitude la plus stricte dans l'accomplissement de leur travail. Le bureau sait qu'un bon nombre de ces rapports d'omission sont sans fondement, et que, en général le recensement a été parfaitement effectué, mais il est trop tôt pour se prononcer d'une manière définitive. C'est le plus vif désir du bureau du recensement que les noms de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les enfants du pays, ainsi que tous les autres renseignements demandés dans les tableaux, soient relevés, conformément à la loi et aux instructions; en un mot, que le recensement soit aussi complet que possible. Dans ce but, et pour suppléer à toutes les omissions qui auraient pu être faites par inadvertance de la part des recenseurs, le bureau sollicite respectueusement la co-opération du public. Toutes les personnes qui croient n'avoir pas été recensées, sont priées d'en donner avis au chef du bureau du recensement à Ottawa, en donnant leur nom, leur bureau de poste, leur rue ou leur numéro si elles demeurent dans une ville ou dans un village, et la concession, le numéro du lot si elles résident à la campagne. Les lettres qui contiennent ces renseignements sont transportées gratuitement par la poste. Ainsi, inutile de les affranchir. Si l'on constate, au bureau, que ces personnes n'apparaissent pas dans les rapports qui ont été reçus, des dispositions immédiates seront prises pour faire rectifier les omissions par les agents locaux du recensement, préposés à ce travail, qui seront tenus responsables de toutes les erreurs commises dans leurs districts respectifs de recensement."

Nous attirons vivement l'attention de nos lecteurs sur cet important communiqué. Nous savons en effet que différentes familles françaises établies à la campagne n'ont pas reçu la visite des employés du recensement.

Ce fait s'est produit particulièrement lorsqu'il s'agissait de compatriotes établis isolément au milieu de fermiers de langue anglaise.

On nous permettra d'insister fortement sur l'urgence qu'il y a pour ces "omis" à se conformer aux instructions contenues dans la circulaire ci-dessus. Il est en effet extrêmement important, au point de vue de l'influence française dans l'Ouest, que nous ayons des chiffres rigoureusement exacts sur la population de langue française.

Il ne faut pas qu'un seul colon français ou canadien-français de l'Ouest soit omis sur les listes du recensement, et dans ce but nous faisons un dernier et pressant appel, à tous les "omis" et à ceux qui croient l'être, de faire parvenir sans délai une rectification aux bureaux d'Ottawa. Rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'affranchir les lettres.

Lettre parlementaire

Ottawa, 19.—L'opposition ne semble décidément pas revenue à de meilleurs sentiments et paraît plus décidée que jamais à gaspiller le temps de la Chambre. Cet après-midi à peine la séance, marquant la reprise des travaux parlementaires, était-elle ouverte, que M. Middleboro se levait et ramenait sur le tapis la question d'octrois de terres aux vétérans de 66 et 70 qui, depuis quatorze ans, fait à chaque session le sujet d'un débat. Résultat: trois heures absolument perdues.

Quant à la séance du soir, elle a été presque entièrement occupée par deux longs et filandreux discours de MM. Arthurs et Taylor contre la réciprocité.

Demain, l'hon. M. Fisher fera une déclaration au sujet du recensement et annoncera la date à laquelle sera connu le chiffre exact de la population du Canada.

* * *

Ottawa, 20.— Si la journée d'hier a été insignifiante sous le rapport du travail accompli par la Chambre, celle d'aujourd'hui a été pour ainsi dire nulle. Et à qui la faute? A l'opposition qui, malgré ses protestations de bons sentiments, continue à mettre en pratique les tactiques qu'elle avait adoptées avant l'ajournement des Chambres.

La journée a en effet, été occupée par trois débats différents, mais aussi peu à propos les uns que les les autres, le premier a eu pour sujet la grève des mineurs de l'Alberta, le deuxième, le recensement et le troisième, la réciprocité, naturellement.

Le ministre du travail a fait tout ce qui était en son pouvoir pour régler cette grève de mineurs t le règlement de ce différend n'est qu'une question de jours, attendu qu'un bureau de conciliation fait actuellement une enquête, ce qui n'a pas empêché les conservateurs de gaspiller plus d'une heure en critiques absolument déplacées.

Le recensement a aussi fait le sujet d'un débat, mais dans lequel rien de nouveau n'a été révélé.

Quant à la réciprocité elle a permis à trois députés conservateurs, de faire perdre à la chambre plus de quatre heures qui auraient pu être employées de bien plus utile façon.

Et l'opposition viendra dire qu'elle travaille dans l'intérêt du pays. Après cela il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

* * *

Il est fortement rumeur ici, ce soir, que le parlement sera dissous dans une quinzaine de jours et que les élections auront lieu dans la première semaine de septembre. Etant données les tactiques d'obstruction mises en pratique par l'opposition depuis la réouverture des chambres une telle décision de la part du gouvernement ne surprendrait personne à l'exception des conservateurs, qui malgré leurs airs de bravade, ne sont pas plus pressés que cela de se présenter devant leurs électeurs.

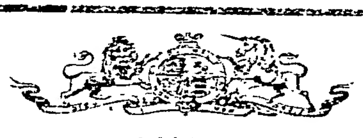
M. Monk ,paraît-il, est furieux de voir ses confrères de la gauche reprendre leur obstruction et faire ainsi, d'après lui, le jeu du gouvernement.

D'un autre côté, M. Herron, député conservateur de MacLeod, Alta., aurait déclaré à ses amis qu'il les abandonnait dans leur lutte contre la réciprocité, attendu qu'un vote contre cette mesure signifiait une défaite certaine pour lui aux prochaines élections.

Quant à la nouvelle, publiée par certains journaux, à l'effet que Sir Wilfrid Laurier et le chef de l'opposition en étant arrivé à un compromis au sujet de la convention douanière, inutile de dire qu'elle est absolument sans fondement. Le gouvernement canadien s'est, en effet, engagé à faire ratifier le traité dans le plus bref délai possible et en conséquence il ne pourrait consentir à un délai de près d'un an comme la nouvelle en question le laissait entendre.

La convention douanière sera adoptée durant la présente session ou bien le peuple sera appelé à se prononcer sur cette mesure. Il n'y a pas à sortir de là.

UN BON JARDINIER demande place dans maison bourgeoise ou chez horticulteur. Ecrire à M. André Coquin, Fernie, B. C.



AVIS.

A l'expiration de 30 jours à compter de la date du présent avis, c'est-à-dire le 21 août 1911, et les jours suivants les quarts de sections des townships ci-dessous pourront être enregistrés par les premiers demandeurs:

Tp.	Rg.	Mér.
Tout le:		
51	9	5
47	19	5
	En dehors de la limite à bois 1122.	
Sec. 23-24-25-26-35 et 36 du		
49	22	5
Moitié est du		
47	20	5
Tout le		
71	1	5
	En dehors des limites à bois 1320-1322-1377.	
66	17	4
61	18	4

On pourra se procurer un plan des townships ci-dessus en envoyant la somme de 10 cents au secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada.

Daté à Edmonton, province d'Alberta, ce 21ième jour de juillet. 1911.

K. W. MACKENZIE,
Agent des Terres fédérales.

ABONNEZ-VOUS AU COURRIER DE L'OUEST.

Le journal le mieux renseigné de l'Ouest canadien.

ON DEMANDE une institutrice catholique pouvant enseigner également bien le français et l'anglais. Salaire: $65 par mois. Rentrée des classes le 1er septembre. S'adresser à M. Amédée Gauthier, secrétaire, St-Denis, Sask.



CONTRAT DE MALLE.

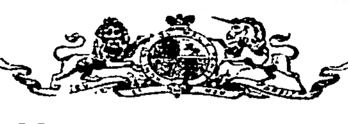
Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi, 1er septembre 1911 pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, une fois par semaine, dans chaque sens, entre Beaver Lodge et Peace River Crossing, par Dunvegan, Spirit River et le bureau projeté de "Griffin Creek" (sec. 32-81-25, W. 5 M.) et le bureau proposé de Shaftesbury, (Tp. 82, R. 24, W. 5 M.) et entre Grande Prairie et Peace River Crossing par Dunvegan, Spirit River et les bureaux projetés de "Griffin Creek" et "Shaftesbury", ainsi qu'une fois par semaine entre Beaver Lodge et Grande Prairie.

Le service devant commencer au bon plaisir du Maître de poste général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations relatives à ce contrat peuvent être consultés et des formules de soumission obtenues aux bureaux de poste de Peace River Crossing, Dunvegan, Spirit River, Beaver Lodge et Grande Prairie, ainsi qu'au bureau de l'inspecteur des Bureaux de poste.

A. W. Cairns,
Inspecteur des
Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur,
Edmonton, Alta, 21 juillet 1911.



CONTRAT DE MALLE.

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de poste général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le vendredi, 18 ao t 1911, pour le transport des malles de St Majesté, pendant 4 ans,trois fois par semaine, dans chaque sens, entre Edmonton et Winterburn.

Ce transport commencera à la volonté du Maître de poste général. Des avis imprimés contenant de plus amples informations ainsi que des blancs de soumissions peuvent être consultés et obtenus aux bureaux de poste d'Edmonton et de Winterburn, ainsi qu'au bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des
Bureaux de poste.

Bureau de l'Inspecteur,
Edmonton, Alta., 7 juillet, 1911.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur droit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans la voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district peut en acheter un dans certains districts,auxconditionssuivantes

Prix $3.00 l'acre. Devoirs:— Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

Charbon.— Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY
Député ministre de l'Intérienr.

N.B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chronique Rurale

L'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Fabrication du vin.

N'est-il, pas malheureusement vrai que l'alcool tue les familles, les santés, les bourses et amène des désastres lamentables dans la société? Or comment remplacer cette panacée universelle et arriver à renverser ces préjugés si répandus à peu près partout? Par l'instruction sans doute mais encore faut-il donner au peuple des notions claires et précises sur ce qui peut restaurer la santé, la maintenir et faire augurer une longue et verte vieillesse. J'ai nommé le vin. La fabrication en est facile, elle n'est rien autre chose que le changement du sucre, qui se trouve dans un fruit, en alcool, par la fermentation. Tout fruit sucré peut donc produire du vin ou une liqueur. Voyons d'abord ce qui est plus pratique dans nos régions froides, où l'alcool pur est un poison lent, tandis que le vin fortifie, réjouit le coeur de l'homme et ne lui fait tort que pris avec excès.

Quel procédé suivre? Achetez des raisins secs, faites-les tremper dans une certaine quantité d'eau ni trop froide ni trop chaude, environ 77° Farh., mélangez bien le tout. Le raisin ne tarde pas à se gonfler et abandonne à l'eau toutes ses matières solubles et spécialement le sucre qu'il contient dans la proportion de 50 à 60 pour cent. Le ferment se partage par moitié, c'est-à-dire que le sucre du raisin devient de l'acide carbonique qui s'échappe sous forme de bulles de gaz, il devient encore de l'alcool qui reste dans le liquide, lequel n'est plus de l'eau mais du vin. Rien de plus facile à comprendre.

Prenez trois tonneaux, dont l'un plus grand que les deux autres. Ce dernier débarrassé de son fond supérieur et placé sur une table dans un local sec et chaud, sera la cuve de fermentation. Au bas du tonneau, à 2 pouces du fond, on met un bon robinet, on fixe solidement à l'intérieur et contre l'ouverture d'entrée de ce robinet une petite botte de paille pour empêcher le raisin de boucher le robinet au moment du décuvage. Pour la préparation du vin, il convient d'employer par gallon, cinq à six livres de raisin de corinthe qu'on achète en gros 5 à 6 cents la livre. Par exemple, nous voulons préparer 30 gallons de vin, nous mettons 30 x 6=180 livres de raisins secs. Avant de les déposer dans le tonneau, il importe de les trier sur une table et d'écraser à la main les moitiés de raisin collées ensemble. On s'assure que l'eau chaude ou bouillante ne dépasse pas la température de 104° Forh., on y remue le raisin et on le laisse ensuite deux jours sans le toucher, en ayant bien soin de couvrir l'ouverture supérieure du tonneau pour aider au travail de la fermentation. Cette fermentation terminée on opère le soutirage qui n'est autre chose que le transvasement successif dans les deux autres tonneaux.—Supposons que l'on veuille avoir un vin sucré, ajoutez-y un sirop de sucre dans la proportion d'une livre de sucre par gallon de vin. Faites dissoudre ce sucre dans l'eau chaude et versez cette eau sucrée dans le tonneau et tout est dit.—C'est là une méthode simple et à la portée de tous les cultivateurs et colons, méthode à faire connaître et à vulgariser et qui arrêterait bien des abus dans la consommation de l'alcool.

LA CAROTTE HYGIENIQUE.

La carotte est un aliment extrêmement précieux; beaucoup de médecins en recommandent chaleureusement l'usage. En effet, d'après les différentes expériences et observations qui ont été faites, d'après aussi les analyses chimiques des savants, la carotte possède des propriétés nourrissantes et curatives de premier ordre. Certains médecins réussissent à guérir plusieurs formes de tuberculose et d'anémie en alimentant leurs malades avec des carottes tantôt cuites (à la vapeur est le mieux), tantôt crues. Vous savez que dans la pratique courante on l'emploie avec succès contre les maladies de gorge, les extinctions de voix, l'asthme, la gravelle, les maladies du foie ainsi que, extérieurement, contre les brûlures. N'oubliez pas que le pot au feu doit toutes ses propriétés utiles aux légumes qu'il contient. N'oubliez pas non plus que les délicates membranes de l'estomac ont en horreur le poivre et le vinaigre, qui les font crisper et se racornir; c'est donc un grand service que vous rendez aux membres de votre famille en leur résistant lorsqu'ils vous réclament plus de poivre dans la soupe et plus de vinaigre dans la salade.

Nouvelles régionales

BENEDICTION DE L'EGLISE A ST-HIPPOLYTE, SASK.

St-Hippolyte, 21.—La bénédiction de la pierre angulaire de notre nouvelle église a eu lieu dimanche dernier, en présence d'une foule nombreuse.

Avant la bénédiction, notre dévoué pasteur, M. J. B. Jullion prononça un discours très applaudi.

Au nombre des documents déposés dans la pierre angulaire est la liste des personnes suivantes: Le Souverain Pontife Pie X; le Roi George V; Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada; Son Excellence le comte Grey, gouverneur-général du Canada; Sir Wilfrid Laurier, premier ministre; Mgr Albert Pascal, évêque de Prince Albert; l'hon. George William Brown, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan; l'hon. W. Scott, premier-ministre de la province; M. J. B. Jullion, curé fondateur de la paroisse St-Hippolyte; MM. J. D. Létourneau, O. McCoffrey, Alex Régnier, M. Nault et Z. Roy, syndics. .Alphonse Gigot, entrepreneur de la construction de l'église.

Les documents comprennent en outre un précis historique de la paroisse depuis sa fondation, en 1905, jusqu'à 1911.

Cet aperçu historique a été déjà publié dans le "Courrier de l'Ouest"; on y joignit quelques photographies de la cérémonie de la bénédiction et de l'église en construction. Le tout fut enfermé dans une bouteille, soigneusement cachetée, qui fut déposée dans une cavité de la pierre.

Les céréales sont superbes dans toute la région et donnent lieu de compter sur une récolte splendide.

—Melles Raymonde et Germaine Gigot, fille de M. Gigot, constructeur de l'église, passent la saison des vacances à St-Hippolyte.

—M. J. O. M. Legault est parti ces jours derniers pour un voyage en Alberta. Nous lui souhaitons de bonnes vacances.

—Melle Veilleux, soeur de Mme Poulin, est arrivé à St-Hippolyte pour y demeurer d'une façon permanente. Nous lui souhaitons la bienvenue.

—Notre curé, M. Jullion, est parti lundi dernier pour aller prendre part à la retraite diocésaine à Prince Albert.

—Melle A. Houde, institutrice à l'école Nadon, vient de partir pour St-Julie, Qué.

Nous regrettons beaucoup d'apprendre qu'elle ne reviendra pas, à la fin des vacances, reprendre ses classes.

Melle Houde était organiste à St-Hippolyte et elle a contribué beaucoup à l'organisation de notre choeur de chant. Nous faisons des voeux pour qu'elle nous revienne à l'automne.

UN NOUVEAU CENTRE DE COLONISATION.

ROSEVEAR, Alta.

Nous recevons la communication suivante:

Wolf Creek, 24 juillet, 1911.

M. le rédacteur:

Je désirerais appeler en quelques mots l'attention de vos lecteurs sur notre nouveau centre de Rosevear, où les colons, désireux de s'établir sur des homesteads, peuvent encore trouver un grand choix de terrains.

On n'a pas encore, que je sache, songé à attirer l'attention des futurs colons sur les homesteads situés à l'ouest d'Edmonton, le long de la ligne du G. T. P.

A 110 milles de la capitale d'Alberta, dans une région excellente à tous les points de vue pour la culture, de nombreux homesteads viennent d'être ouverts par le bureau des Terres et peuvent être pris par les premiers demandeurs. Au bord de la rivière McLeod, à Rosevear, il y en a bien une centaine à choisir, peut-être même plus. La plupart sont en prairie, sur quelques-uns il y a des troncs d'arbres renversés. Le sol est excellent pour la culture et l'on peut faire choix d'un homestead qui satisfaira pleinement si l'on prend le temps nécessaire d'examiner la région soigneusement.

Deux voies ferrées parallèles offrent aux fermiers de grandes facilités pour expédier le produit de leurs récoltes et de leur élevage; il importe de noter que l'une de ces deux lignes, le G.T.P., est en exploitation, et que l'autre, le C. N. R., est en voie de construction.

Un grand avenir semble réservé à Rosevear, qui n'est encore qu'une localité à peu près ignorée; ses progrès seront rapides cependant, car le foin pousse en abondance, les légumes mûrissent parfaitement et l'eau s'y trouve partout à une faible profondeur.

Que les Canadiens-français désireux de s'établir dans l'Ouest fassent un voyage d'inspection ici avant de s'établir ailleurs.

Le long de la rivière MacLeod, en allant vers Shining Bank Lake et Stony Flat, ils trouveront les plus belles terres gratuites de l'Ouest.

Le signataire de ces lignes sera heureux de fournir des renseignements plus détaillés sur les terres de Rosevear à quiconque lui en manifestera le désir.

Guillaume Ross,
Wolf Creek,
Alta.

EN L'HONNEUR DU COMMISSAIRE GENERAL.

Paris, 24.—M. Gabriel Hanotaux, le président du comité France-Amérique pour le développement des relations entre les deux pays, a présidé un lunch donné aujourd'hui, par le comité, en l'honneur de l'hon. Philippe Roy, le nouveau commissaire du Canada, en France, M. Nilo Pecanha, ancien président du Brésil, était au nombre des convives. M. Hanotaux a levé son verre à la prospérité du Canada et a prononcé un joli discours. La réponse de l'hon. M. Roy a été fort applaudie.

ON DEMANDE un instituteur pour l'école Bellevalley, No. 626. Doit être de religion catholique romaine et doit posséder un diplôme pour enseigner en Alberta. On exige qu'il connaisse la langue française. Prière d'adresser les demandes à M. Paul E. Constantin, Rivière-qui-Barre, Alta.

Adresses recommandées à nos lecteurs

Firms recommended to our readers.

BANQUE.
*Banque d'Hochelaga . " 1460 .... 164 Jasper O.

AVOCATS, (Barristers) AVOUES, NOTAIRES.
F. D. Byers .... Téléphone 2415 .... 320 Jasper E.
*J. F. Canniff, ... " 2528 .... 775 1ère rue
Joseph A. Clarke ..... " 2371 .... 209 Jasper E.
E. B. Cogswell, ... " 5093 .... 335 Jasper E
Emery, Newell, Ford, Bolton, & Mount .... " 1117 .... 138 McDougall
Henwood & Harrison .. " 1882 .... 7 Jasper E.
D. H. MacKinnon .... " 1641 .... 254 Jasper E.
E. S. McQuaid, ... " 4224 .... 124 McDougall
Robertson,Dickson & McDonald " 1822 .... 135 Jasper E.
*Rutherford, Jamieson & Grant .... " 4443 Strathc. et 205 McDougall
Short, Cross, Biggar & Cowan " 1151 .... 14 rue Howard.
Short, Woods, Biggar & Collison .... " 1151 .... 14 rue Howard

ARCHITECTES
*Barnes & Gibbs ..... " 1361 .... 205 Jasper E.
*James Henderson .... " 4035 .... 42 Jasper O
*J. H. Rudy .... " 4442 .... 645 1ère rue

ARPENTEURS (Surveyors).
Cautley & Carthew ... " 1773 .... 141 Jasper O.
Driscoll & Knight, ... " 1701 .... 66 McDougall
H. P. Keith, A.L.S., .. " 4845 .... 140 Jasper O
*Maurice Kimp ...... " .2638 .... 248 Jasper E
Wm. H. Waddell ..... " 4767 ...... Imperial Bnk. Bldg.

CONTRACTEURS-CONSTRUCTEURS.
W. S. Miller .... " xx .... 707, 2ème rue
A. E. Simpson .... 1910 .... 739 2ème rue
C. V. Wilmot .... " 4852 .... 305 Fraser

IMPRIMERIE ET DESSIN EN BLEU.
(Blue Printing & drafting).
Phelps-Jackson " 4603 ... 56 McDougall, Suite 12

PHARMACIES (Druggs).
*Medical Hall .... " 2188 .... 505 Namayo

AGENTS D'IMMEUBLES, (Real Estate), ASSURANCES, ET PRETS (Loans).
*Agences Impériales .. " 4322 .... 205 Jasper E.
American Realty Co. .. " 4746 .... 821 1ère rue
Edmonton Securities Co. " 4512 .... 809 1ère rue
M. J. Fitzgerald ...... " 2942 .... 1152 1ère rue
*Fort George & Fraser Valley Land Co. " 4173 .....790 1ère rue
Greater Edmonton Realty Co. " 4939 .... 651 1ère rue
Hager & Richardson .. " 1682 .... 39 Jasper E
Knorr & Johnson ..... " 1646 .... 865 1ère rue
C. A. Lowe .... " 4511 .... 637 1ère rue
Mechanic's Construction Co." 1971 .... 542 1ère rue
*N.W. Land & Live Stock Co.Lt. 4667 .... 557 1ère rue
Stuart & Co.......... " 2946 .... 546 1ère rue

DENTISTES.
Clarence E. Eastwood " xx .... 123 Jasper O.
McPherson .... " 4946 .... 651 1ère rue

PHOTOGRAPHE
F. Rogers .... " xx .... 219 Jasper O.

BOULANGERIE (Bakery).
*I. A. Petch .... " 2711 .... 2151 Jasper O.

VINS ET SPIRITUEUX.
Edmonton Wine & Spirit Co " 1911 .... 246 Jasper E.
Capital Wine & Spirit Co. " 1250 .... 127 Jesper E.
Wilson, Limited ..... " 1416 .... 256 Jasper O.

COUTURIERE, (Dressmaking).
All kinds of plain sewing " xx ...... room 68, 607 Jasper

NETTOYAGE ET REPASSAGE D'HABITS (cleaning&pressing)
W. R. Westrope ..... " 1979 .... 555, 4ème rue

LEÇONS DE SOLFEGE (Voice culture).
Miss H. Macleod ..... " xx .... 499 Victoria Ave.

LECONS DE PIANO—ACCOMPAGNEMENT.
Miss Edith Astley .... " 2250 .... 671 Namayo
Miss Beatrice Crawfort " 1416 .... Alberta College

PIANOS & ORGUES (Organs).
Astley Jones Pianos & Organs Co. 2250 .... 671 Namayo

HOTEL
*Hôtel Richelieu ..... " 1716 .... 3ème rue

SERRURES ET COFFRE-FORTS (Safes & Locks).
Baum Safe & Lock Co " 4824 .... 651 Namayo

PORCELAINES & VERRERIES (China, Glasswears).
China Hall .... " 2069 .... 511 Namayo

FONDERIE
Imperial Foundry Mach. Co. Ltd. 2562 .... 856 8ème rue

BRIQUETERIE (Brick Manufacture).
Acme Brick Co. ..... " 1622 .... 427 Jasper O.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Builders Material).
W. P. Poucher, ... " 1666 .... 633 5e rue.

ENCANTEUR (Auctioneer).
Reed and Robinson ... " 2150 .... 802 Jasper E.

MARCHAND DE BOIS (Lumber Dealer)
Fullerton-Grant Lumber Co. " 4959 .... 824 16ème rue

BOIS (Lumber), FENETRES (Windows), PORTES (Doors).
W. H. Clark Co. .... " 1216 .... 846 9ème rue
Cushing Bros Co...... " 1338 .... Ave. Namayo
McClellan & Balfour .. " 1443 .... 563 3ème rue

FABRIQUE DE CIGARES.
Elk Cigar Co. .... " 4847 .... 807 Jasper E.

VOITURES (Carriages) & INSTRUMENTS AGRICOLES
Beals, Hoar & Beals .. " 1423 .... 271 rue Rice

FABRIQUES DE VOITURES (Carriages)&FORGES (Iron wks).
D. G. Latta Co. ..... " 1022 .... 132 Fraser

REVENDEURS (2nd. Hand Store).
I. Nelson ....".... 4246 36 Queent et 814 1ère rue

ECURIES (LIVERY.)
Imperial Stables ...... " 1505 .... 620 5ème rue
Horner's Livery ...... " 1234 .... Coin 1ère et Clara

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES. (Undertaker).
McCoppen & Lambert " 4515, ... 5ème rue, près Jasper

(*) Voir annonce spéciale dans le corps du journal.
(*) See special advertisement in side the paper.

CHRONIQUE LOCALE

Le R. P. Husson, O.M.I., procureur des missions pour le nord, est de passage à Edmonton.

Sont également de passage parmi nous, cette semaine, MM. J. O M. Legault, de St-Hippolyte, Sask., J.A. Loiseau, marchand, et Jos. Perras et son fils, de Morinville, Alfred Kinville, de Hancock Mich., et M. Crevier, de St-Laurent, Qué.

L'hon. Sénateur Prince, de Battleford, le Dr. Brossard et Mr. Richard, avocat, ces derniers de Stanfold, Qué., étaient de passage à Edmonton ces jours derniers, les hôtes de M. J. W. Lachambre, de l'avenue Victoria.

M. et Mme Thomas Lessard, de St-Paul des Métis, ont été subitement appelés dans notre ville par suite de la maladie de M. L. J. A. Lambert, dont l'état est très grave depuis quelque temps.

M. Ludger Lemire est parti, cette semaine, pour aller passer quelques mois en province de Québec.

M. J. A. Jérome, d'Edmonton, est de retour d'un voyage de quelques jours à Winnipeg. Notre concitoyen, qui a séjourné pendant un grand nombre d'années au Manitoba, nous déclare que jamais la récolte n'a présenté un aspect plus splendide que cette année.

M. J. O. Létourneau, maire de Tofield, est de passage à Edmonton. M. Létourneau nous déclare que la ville de Tofield s'accroît rapidement. Des fouilles sont faites actuellement pour trouver du gaz naturel, et l'on a de fortes présomptions de croire au succès de l'entreprise.

Le pont à niveau.

Les piliers du pont à niveau entre Edmonton et Strathcona sont presque entièrement achevés et la pose du tablier commencera dans quelques semaines. On estime que le premier train traversera le nouveau pont à la fin de l'année prochaine.

NOS COMPATRIOTES A WILLOW BUNCH.

(Suite de la page 1).

état des chemins et souhaitant à tous bien du plaisir. M. Alphonse Gravel, avocat à Moose Jaw, qui devait répondre à la santé des dames, télégraphie aussi ses regrets de ne pas pouvoir assister à la fête.

M. Pierre Maurel, vice-président de la Société St-Jean-Baptiste de Gravelbourg, envoya ses voeux de succès aux membres de la Société soeur et les invita à assister à la fête de Gravelbourg les 17 et 18 juillet.

Puis, Monsieur le président termina en ces termes:

"Mesdames et Messieurs,

Monsieur l'abbé Gravel a bien voulu m'honorer par des paroles très élogieuses.

Je dois sans doute à son coeur noble et généreux autant d'indulgence.

Si vos paroles, monsieur l'abbé, sont trop flatteuses, et elles le sont, il est de mon devoir de m'efforcer de les mériter.

Vous trouverez donc en moi, sinon du mérite, du moins de la bonne volonté.

Monsieur l'abbé me permettra bien de lui rappeler que sa position de président d'honneur lui impose un devoir d'unetrès grande responsabilité. Ce devoir est celui de nous protéger comme un père. Aussi ne soyez pas étonné, Monsieur l'abbé, si dès ce jour j'ose vous demander de mettre à la disposition de vos nouveaux protégés votre très grande influence.

Car on n'ignore pas ici que votre prestige vous donne, dans tout le Canada, des relations bien précieuses.

Vous ne serez donc pas surpris, Monsieur l'abbé, si bien souvent nous allons frapper à votre porte pour solliciter votre bienveillance.

Nous irons vous inviter à seconder généreusement notre vénéré curé, Monsieur Lemieux et nos deux vaillants députés, MM. Knowles et Sheppard.

Nous irons vous demander d'intercéder avec eux auprès des ministres pour que nous ayons une voie ferrée qui nous permette de communiquer plus facilement avec l'extérieur.

Nous vous supplierons d'insister auprès des ministres pour que nos routes soient meilleures et que nos côtes, plus faciles à monter, soient plus agréables à descendre.

Nous irons vous parler d'enseignement. On vous dira qu'il nous faut une allocation suffisante pour répondre aux besoins d'une population qui augmente tous les jours d'une façon prodigieuse.

Dans tous nos entreprises, vous serez, nous l'espérons, notre confident et notre protecteur.

Si Monsieur l'abbé, vous daignez vous rendre à nos désirs, vous assurerez par le fait non seulement l'avenir de notre belle société St-Jean-Baptiste, mais aussi l'avenir de notre race et de notre religion.

Mesdames, un mot:

Vous avez un rôle noble à remplir. Vous pouvez même dans une certaine mesure contribuer au triomphe de notre avenir national.

Le foyer, mesdames, vous est confié. Rendez-le agréable à l'époux et aux enfants. Faites-leur apprécier le beau, le grand, le noble et le généreux. Faites-leur aimer leur langue, leur foi et leur patrie.

Et si après avoir fait tout cela il vous reste des loisirs. Entrez dans une union où les oeuvres charitables ne manquent pas. Vous trouverez alors un champ assez vaste pour satisfaire votre activité et votre ardeur au bien.

Nous connaissons les bienfaits d'une union de dames. Le menu, que nous venons de déguster avec tant de satisfaction,est l'oeuvre des dames de Sainte-Anne.

Si je savais, mesdames, ne pas blesser votre humilité, je dirais tout le bien fait par votre société. Je vais, pour le présent,éviter d'en parler, me réservant pour plus tard le soin d'apprécier comme il convient votre belle union.

Pour le moment je me contenterai de vous remercier chaleureusement et de souhaiter à votre société longue vie.

Notre dévoué chapelain, monsieur l'abbé Lemieux, pour assurer le succès de notre fête, a mis généreusement à notre disposition l'église et le presbytère. Pouvons-nous l'oublier, méconnaître le bien qu'il nous a fait? Mais non. A nous de lui témoigner notre grande reconnaissance. A nous de lui dire combien nous apprécions l'intérêt qu'il porte à notre société. A nous de se rappeler, de se souvenir.

Monsieur Jean Louis Légaré ne saurait me refuser le plaisir de le remercier chaleureusement pour nous avoir procuré une salle spacieuse qui nous permet de fêter la St-Jean-Baptiste d'une façon convenable. Honneur donc à ce grand patriote, à cet ami sincère de notre société.

Il y a un peu plus d'un mois, un prédicateur distingué venait dans notre bonne paroisse pour y prêcher une retraite. Ce prédicateur distingué qui est des nôtres ce soir, doit être heureux d'avoir présidé à la fondation d'une société qui est appelée à faire tant de bien.

Je dois remercier les différents orateurs qui ont, avec tant d'éloquence, fait comprendre nos aspirations et qui méritent eux aussi des félicitations.

Je dois à tous des remerciements pour avoir contribué, soit directement, soit indirectement, au succès de notre fête.

Et je forme l'espoir, mesdames et messieurs, que l'on prochain nous aurons encore le privilège de nous réunir ici et que cette fois la fête aura pris des proportions encore plus imposantes.

Merci."

AURONS-NOUS ENFIN UNE USINE A GAZ?

Le contrat préparé entre la ville et la compagnie International Heating & Lighting devrait être voté à l'unanimité.—Le gaz est une nécessité impérieuse de l'heure actuelle.

Le conseil municipal d'Edmonton et les commissaires ont rédigé un contrat entre la ville et la Cie International Heating and Lighting pour l'établissement d'une usine à gaz. Les contribuables seront appelés à ratifier ce contrat le 14 août. Il ne fait de doute pour personne que l'installation d'une usine à gaz est une nécessité de l'heure actuelle. On admet de plus que, de toute façon, une usine de ce genre ne peut être mieux dirigée que par une compagnie placée sous le contrôle municipal. Il n'existe pas un contrat, dans toute l'Amérique, protégeant mieux les intérêts des contribuables que celui qui vient d'être rédigé. La compagnie International Heating and Lighting a déposé un chèque de $5.000 comme garantie de bonne foi, et quand le contrat sera ratifié, la Cie versera une autre somme de $5.000 comme supplément de garantie qu'elle remplira les conditions imposées par le contrat.

La première clause du contrat prévoit que la Cie fera immédiatement commencer les travaux de construction d'une usine qui devra être établie d'après les méthodes les plus modernes, et de plus l'exploitation devra être maintenue selon les meilleurs principes.

Le gaz que la compagnie fournira aux abonnés sera de la meilleure qualité: il devra, par sa composition, être conforme aux prescriptions de la Loi du Gaz du Dominion.

Aucun travail de construction ne pourra être entrepris avant que tous les plans aient été soumis à l'ingénieur de la ville et approuvé par lui, et lesdits travaux, de quelque nature qu'ils soient, devront être placés sous la surveillance des autorités municipales.

La Cie devra indemniser la ville pour tous les dommages et les dépenses qui pourraient survenir en rapport avec la construction ou la mise en exploitation de l'usine. D'après le contrat, la ville se réserve le droit d'acheter l'usine à l'expiration d'un certain délai à être établi, mais qui, en aucun cas, ne pourra être supérieur à 20 ans, période pendant laquelle le contrat sera en vigueur. Une échelle de décroissance du prix du gaz a été établie. Au début le prix sera de $1.48 par mille pieds cubes de gaz. A mesure que le débit augmentera le prix sera graduellement réduit et lorsque notre ville sera aussi importante que Winnipeg, le prix ne sera plus que de $1.00 les mille pieds cubes. Si la ville continue à s'accroître, le prix descendra jusqu'à 75 cents par mille pieds cubes.

Le contrat prévoit que la compagnie devra établir des conduites chaque fois que demande en sera faite; en cas de défaut à cette clause, une amende sera imposée pour chaque journée de retard après une période suffisante pour que les conduites aient pu être établies. Le contrat prévoit également qu'un salaire raisonnable devra être payé à tout homme employé à la construction de l'usine ou à son exploitation. L'échelle de salaires imposée et celle en usage dans la ville pendant la durée du contrat.

Ce sont là les clauses principales du contrat; il y en a d'autres d'une nature purement technique qui ne sont pas d'un intérêt particulier pour les contribuables. Ce contrat devrait être certainement ratifié car l'établissement d'une usine à gaz répond à une impérieuse nécessité de l'heure actuelle: en fait il n'est pas en Amérique une ville de l'importance d'Edmonton qui n'ait pas une usine de ce genre.

LA SŒUR DE MOISAN AVIATRICE.

New-York, 25.—Melle M. Moisan, la cadette des deux soeurs de Jean-Baptiste Moisan, qui a perdu la vie en faisant une chute avec son aéroplane, à la Nouvelle-Orléans, il y a moins d'un an, a commencé hier à apprendre à manoeuvrer la même sorte de machine qui a coûté la vie à son frère.

Elle s'est rendue hier au champ d'aviation de Mineola, pour prendre les premières leçons, sous la direction d'André Haubert l'instructeur de l'école d'aviation dont Alfred J. Moisan, frère du défunt, est le directeur.

Mlle M. Moisan possède déjà l'usage des leviers et s'est initié au mécanisme.

Malgré le sort de son frère, la jeune fille est enthousiaste. Elle doit prendre des leçons aussi souvent que son instructeur le lui permettra.

La soeur de Mathilda use de tous les moyens à sa disposition pour dissuader la future aviatrice de continuer ses études.

INCIDENT AU SUJET DU NIOBE.

Ottawa, 25.—L'attention de l'amiral Kingsmill a été attirée hier à propos de l'entrevue accordée aux journalistes, à Montréal, par le commandant du "Bremen" au cours de laquelle l'officier allemand aurait déclaré que le "Niobe" n'était pas un navire de guerre mais simplement un vaisseau-école, et qu'il ne serait par conséquent d'aucune utilité en temps de guerre.

"Ni le "Niobe" ni le "Rainbow" n'ont été achetés dans le but de servir comme vaisseaux de guerre, a déclaré l'amiral. Nous avons l'intention simplement de les employer comme vaisseaux écoles.

"Il est malheureux qu'à la suite d'explications erronées on ait cru à l'étranger que des navires decrépis ont été amenés au Canada, dans un but de défense, quand au contraire nous n'avons jamais eu l'intention de les amener ici que pour les faire servir uniquement comme navires-écoles. Je dois dire en même temps qu'il y a actuellement plusieurs navires allemands sur la mer qui ne sont pas aussi bons que le "Niobe".

Dans les circonstances il est fort peu probable que le gouvernement s'occupe des remarques du commandant du "Bremen". Rien n'avait été fait dans le but de faire une réception officielle au navire allemand à son arrivée dans les eaux canadiennes.